

Charte générale d'utilisation et de protection des données personnelles

Dans le cadre de ses missions de service public et dans le respect des obligations issues du règlement européen n°2016-679 (Règlement général pour la protection des données dit RGPD) et de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 sur la protection des données, la Ville du BREUIL initie et met en œuvre, sous sa responsabilité, différents traitements de données à caractère personnel. Ils concernent tout usager des services proposés par la collectivité. Les données à caractère personnel sont collectées et/ou traitées par la Ville du Breuil, représentée par son Maire en exercice, Responsable du traitement.

La Ville du Breuil souhaite porter à votre connaissance une information claire et concise à propos des traitements effectués sur vos données à caractère personnel par ses différents services.

En sollicitant les services municipaux, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions énoncées dans la présente charte ainsi que les objectifs et méthodes de traitement qu'elles impliquent.

Fondement du recueil des données personnelles :

La Ville du BREUIL récolte des données dans le but de vous offrir des services publics et gérer plus efficacement vos dossiers au sein des services municipaux :

Ces traitements ne sont effectués que s'ils s'inscrivent dans un fondement légal, tel que :

- Nécessité due à l'exécution d'un contrat auquel vous adhérez ou à l'exécution de mesures précontractuelles,
- Respect d'une obligation légale,
- Exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont sont investis les services municipaux,
- Consentement au traitement de vos données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (vous pouvez à tout moment retirer ce consentement),
- Intérêt légitime de la collectivité.

Les données personnelles que nous recueillons :

La Ville du BREUIL recueille des données que vous lui fournissez dans le cadre de ses interactions avec vous et à travers les missions d'intérêt public donc elle est saisie. Vous fournissez certaines de ces informations directement et nous en obtenons d'autres en recueillant des données sur les services publics dont vous bénéficiez.

Ces données peuvent être les suivantes (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive et non limitative) :

- Informations liées à votre identification : nom, prénom, numéro de carte d'identité, numéro de passeport, numéro de titre de séjour, photo, âge, sexe, date et lieu de naissance, état-civil et nationalité, ...
- Informations liées à votre vie personnelle et professionnelle : numéro de téléphone, courriel, adresse, profession, situations familiale/maritale, filiation, ...

- Informations économiques et financières : revenu, situation financière, situation fiscale, références bancaires, possessions (terrains, propriétés ou locations via le registre cadastral notamment, ...)
- Données de connexion (notamment liées à l'utilisation du Wifi public)
- Données relatives aux mineurs
- Le cas échéant, données concernant la santé (dans le cadre des actions relatives à la perte d'autonomie, la pratique du sport, PAI, ...)

Ces données ne sont traitées que par le service compétent et dans le cadre d'une finalité bien spécifique, explicite et légitime.

Lorsque nous vous demandons de fournir des données personnelles, vous pouvez refuser (droit d'opposition). Cependant, en fonction des cas (base légale), ces demandes peuvent ne pas aboutir. En effet, la plupart de nos services nécessitent certaines données personnelles.

Si vous choisissez de ne pas fournir les données requises qui nous permettent de vous proposer un service, vous ne pourrez pas en bénéficier. De même, si nous devons recueillir des données personnelles conformément à la loi ou pour conclure ou mener à bien un contrat avec vous, et que vous ne les fournissez pas, nous ne serons pas en mesure de conclure le contrat en question. Pour les mêmes raisons, si cela concerne un service existant dont vous bénéficiez, nous pouvons être amenés à suspendre ou annuler votre utilisation de ce dernier. Si tel est le cas, nous vous préviendrons le moment venu.

Finalités de l'utilisation des données personnelles :

Vos données sont traitées pour les finalités suivantes (la liste ci-dessous n'est pas exhaustive et non limitative) :

- Gestion du secrétariat de la direction générale des services
- Gestion des bâtiments communaux : accès, locations, conventions, vidéo-surveillance, ... ;
- Affaires générales : recensement de la population, débits de boissons, taxis, jury d'assise, ... ;
- Gestion des marchés publics, des contentieux et des assurances ;
- Gestion financière et comptable de la Ville du Breuil, dont facturation, ... ;
- Gestion des biens fonciers et immobiliers ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Missions liées à la santé et sécurité au travail ;
- Gestion des comptes informatiques et téléphoniques des agents et supervision du réseau ;
- Urbanisme, droits des sols, cadastres, habitat ;
- Gestion des cimetières ;
- Gestion des élections ;
- Gestion de l'état civil ;
- Délivrance de document officiels
- Gestion des écoles primaires et maternelles, des activités périscolaires et extrascolaires, petite enfance ;
- Gestion du Portail famille, du Service Enfance Jeunesse, du Restaurant Scolaire
- Gestion et organisation des activités sportives ;
- Gestion de la Bibliothèque
- Etablissement de contrats divers avec la culture ;
- Missions liées à la culture

- Gestion de la vie associative ;
- Gestion des ateliers municipaux (dessin, danse, ...)
- Gestion de l'action sociale : séniors (dont registre canicule, télésurveillance, ...), CCAS, ... ;
- Gestion et organisation du Paquebot
- Gestion du logement social ;
- Gestion du CISP, du réseau VIF et de la médiation ;
- Accompagnement administratif et social des familles ;
- Gestion des instances de démocratie participative et de politique de la ville ;
- Missions de police municipale ;
- Police de la circulation et du stationnement, vidéo-surveillance des voies publiques ;
- Gestion de la communication, des réseaux sociaux de la collectivité et du site internet ;
- Gestion de la correspondance entre le service public et les personnes qui se sont adressées à lui ;
- Réservation de rendez-vous physiques ou en ligne ;
- Gestion des relations avec le public ;
- Communications (publiques, marketing, etc.)

La Ville du BREUIL traite ces données à caractère personnel dans le cadre d'une bonne gestion des dossiers qui lui sont soumis afin d'accomplir ses missions de service public et mener ses activités.

Notre traitement de données personnelles à ces fins inclut à la fois des méthodes de traitement automatisées et manuelles (humaines). Nos méthodes automatisées sont souvent liées à nos méthodes manuelles et prises en charge par celles-ci.

Destinataires des données :

Les destinataires des données à caractère personnel des usagers au sein de la Ville du BREUIL sont soumis à une obligation de confidentialité et ont été sensibilisés en fonction de leur niveau de responsabilité.

Ces données peuvent être recueillies par les différents services municipaux ainsi que par les personnes habilitées à en connaître du fait d'une loi, pour répondre à une procédure judiciaire ; aux partenaires institutionnels et administratifs compétents (ex : CAF, Trésor Public, ...), aux prestataires informatiques hébergeant les logiciels que nous utilisons pour vous fournir nos services, dans le cadre de la dématérialisation de nos services, ou encore aux tiers pouvant en faire la demande conformément aux règles de communicabilité des documents administratifs.

Le cas échéant, ces données peuvent également être transférées à des sous-traitants. Dans ce cas, la Ville du Breuil s'assure, en tout état de cause, des garanties en matière de protection des données à caractère personnel apportées par ledit prestataire et formalise avec lui un acte contractuel conforme à la réglementation.

Durée de conservation des données :

Les données à caractère personnel sont conservées le temps strictement nécessaire à l'atteinte des finalités de traitements, des contraintes légales et contractuelles, augmenté, en cas de besoin, des délais de prescription légaux. En tout état de cause, la Ville du Breuil applique les recommandations émises par les autorités reconnues et notamment celles de la CNIL.

Droit des personnes concernées :

Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données, en contactant la Ville du BREUIL. Dans certains cas, vos possibilités d'accéder à ou de contrôler vos données personnelles seront limitées, dans la mesure où la loi applicable l'exige ou le permet. La manière dont vous accédez à vos données personnelles ou dont vous les contrôlez dépend également des produits que vous utilisez.

Chaque personne concernée a notamment la possibilité d'exercer les droits suivants :

- Le droit d'accès : vous disposez du droit d'être informé(e) des modalités de traitement de vos données et le cas échéant d'y accéder.
- Le droit de rectification : vous disposez du droit à la rectification de vos données à caractère personnel, pour autant que cela soit autorisé, dans le cas où celles qui sont en notre possession seraient inexactes ou incomplètes.
- Le droit à la limitation du traitement : vous pouvez nous demander de bloquer, voire limiter le traitement de vos données à caractère personnel dans la limite de nos obligations légales dans certains cas, par exemple quand vous contestez l'usage de vos données.
- Le droit à la portabilité des données : vous avez le droit, dans certains cas prévus par la réglementation, de nous demander que les données vous concernant soient réutilisées ailleurs ou de les transférer à un tiers de votre choix pour un usage propre à condition que ces données soient « dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine ».
- Le droit à l'effacement – droit à l'oubli : vous pouvez demander, en justifiant de votre identité, la suppression de vos données à caractère personnel. Nous nous engageons à accéder à votre demande dans un délai raisonnable. Cependant, si nous devons conserver vos données à caractère personnel pour des motifs légaux et légitimes, nous ne pourrions donner une suite favorable à votre demande et ne manquerons pas de vous en informer.
- Le droit d'opposition : dans la limite de nos obligations légales (auxquels cas ces demandes peuvent ne pas aboutir), vous pouvez à tout moment vous opposer à certains types de traitement de vos données à caractère personnel, tel que le traitement de vos données à des fins commerciales, de profilage ou de traitement automatisé.

Lorsque le traitement est uniquement basé sur votre consentement, il vous est loisible de retirer votre consentement par demande écrite adressée au responsable de traitement, à tout moment, sans porter atteinte à la licéité des traitements effectués avant le retrait de ce consentement.

Vos données sont conservées tant que vous ne nous faites pas part de ce souhait ou que le délai de conservation n'est pas expiré.

La Ville du Breuil, représenté par le Maire a désigné un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel : le Centre de Gestion de Saône-et-Loire, que vous pouvez contacter à l'adresse postale suivante : 6 rue de Flacé, 71018 Mâcon Cedex, ou par courriel à : rgpd@cdg71.fr

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont le site internet est accessible à l'adresse suivante : www.cnil.fr et le siège est situé au 3 place Fontenoy, 75007 Paris.

Sécurité et confidentialité :

Dès réception de vos données, nous mettons tout en œuvre pour les protéger, en appliquant dans nos services, des procédures et des mesures de sécurité strictes afin d'éviter tout accès non autorisé.

Dans le cas où une intrusion porterait atteinte à vos données personnelles, une notification serait effectuée, selon les dispositions légales et réglementaires, auprès de la CNIL, autorité de contrôle désignée pour le RGPD. Elle sera portée à la connaissance des usagers par tout moyen défini par la commune, en ce compris la voie électronique ou en ligne.

Mise à jour :

Nous vous précisons qu'en fonction des évolutions légales, jurisprudentielles, des décisions et recommandations de la CNIL, des usages ou des activités de la commune, cette charte peut être amenée à évoluer.

Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des usagers par tout moyen défini par la commune, en ce compris la voie électronique ou en ligne.